

LA DIRECTION SERRE LA VIS

Orléans, le 23 janvier 2026

BUDGET DOUBLÉ... SUR LE PAPIER SEULEMENT !

Souvenez-vous, dans un communiqué, le Président de la Caisse d'Épargne Loire-Centre avait annoncé que le budget des festivités de fin d'année serait doublé à l'occasion de l'obtention du label Great Place To Work. Une annonce claire, officielle, portée par la plus haute autorité de l'entreprise. Sur le papier, le message était limpide. Dans la communication, tout était parfaitement calibré.

Nous sommes revenus sur ce sujet en CSE. Et là, embarras manifeste de la Direction.

Incapable d'apporter des réponses précises, elle s'est réfugiée derrière une explication pour le moins surprenante : Elle a expliqué que le budget des directions s'appréciait sur l'année entière et que certains groupes avaient déjà consommé une partie de leur enveloppe avant la fin de l'année. Autrement dit, si le budget n'a pas été doublé pour les fêtes, ce serait une question de calendrier, pas de parole donnée.

Les directeurs seraient maîtres de leur budget.

Autrement dit, la parole du Président s'appliquerait... selon les directions. Une promesse à la carte, variable selon l'endroit où l'on travaille.

Dès lors, une question simple se pose.

Les directeurs ont-ils bafoué la parole du Président de la CELC en n'appliquant pas son engagement, ou bien est-ce l'entreprise elle-même qui se moque des salariés en communiquant sur des décisions qui ne sont ni cadrées, ni suivies, ni contrôlées ?

GREAT PLACE TO WORK... OU GREAT PLACE TO WISH ?

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : CE QUE LA DIRECTION VEUT VRAIMENT FAIRE PASSER !

TÉLÉPHONE PERSONNEL

Derrière une phrase faussement anodine « **usage strictement limité aux situations d'urgence ou sur autorisation hiérarchique** », la direction tente d'instaurer un contrôle permanent des salariés. Concrètement, un message d'un enfant, un rendez-vous médical ou un imprévu personnel devraient dépendre de l'autorisation du manager. Pour **SUD-Solidaires**, c'est inacceptable. Le travail ne suspend pas la vie. Les salariés ne sont ni des machines ni des agents sous surveillance.

TENUE VESTIMENTAIRE

« **Tenue correcte, propre et adaptée au milieu bancaire** » : une formule suffisamment floue pour permettre demain toutes les dérives.

Ce type de règle sert surtout à faire pression, recadrer ceux qui ne rentrent pas dans le moule et renforcer l'arbitraire managérial.

SUD-Solidaires refuse que les salariés portent la responsabilité de l'image de la banque pendant que la direction ferme des agences et détruit les collectifs de travail.

NEUTRALITÉ

Le rappel des principes de neutralité peut sembler anodin. Mais dans un contexte social tendu, ce genre de texte sert souvent à faire taire, à dissuader toute expression critique et à encadrer l'activité syndicale militante.

La neutralité vis-à-vis des clients ne doit pas devenir la neutralisation des salariés.

UTILISATION DE L'IA

La direction encourage l'utilisation de ces outils. Elle exige « **l'exploitation et l'analyse avec esprit critique des résultats produits par l'IA générative** ». Cela signifie que c'est le collègue utilisateur qui sera sanctionné en cas de réponse erronée.

CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

La direction annonce deux créations de postes qualifiés et, en même temps, deux suppressions de postes en assistance, justifiées par GABI, l'automatisation et les outils informatiques.

C'est exactement le modèle que **SUD-Solidaires** dénonce depuis des années : **remplacer du travail humain par de l'IA, supprimer des postes réels, puis parler d'efficacité.**

Pendant ce temps, la charge de travail augmente, la qualité de service baisse et les salariés paient la note.

Créer deux postes très spécialisés tout en supprimant deux postes de soutien n'est pas une politique de l'emploi, c'est une restructuration silencieuse.

LA POSITION DE SUD-SOLIDAIRES

Là où certains parlent d'équilibre et de modernité, **SUD-Solidaires** parle de droits, de conditions de travail et d'emplois.

- ⇒ **Nous refusons le flicage numérique et vestimentaire.**
- ⇒ **Nous refusons que l'IA serve de prétexte aux suppressions de postes.**
- ⇒ **Nous refusons que la direction décide seule de l'avenir de la CELC.**
- ⇒ **Nous refusons les communiqués alambiqués du Président.**

LA BANQUE A BESOIN DE SES SALARIÉS, PAS D'ALGORITHMES ET DE RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRES.



REJOIGNEZ-NOUS !



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMaire, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com